

Pour diffusion immédiate

AU-DELÀ DE 260 ACTIVITÉS DE LOISIRS ACCESSIBLES À TOUTE LA POPULATION LÉVISIENNE

La Ville de Lévis dévoile son Programme loisirs Automne 2003 - Hiver 2004

Lévis, le 13 août 2003.- Le maire de Lévis, M. Jean Garon, accompagné pour l'occasion de membres du conseil et de représentants de la Direction de la vie communautaire, a dévoilé ce matin le Programme loisirs contenant les activités qui seront offertes à la population lévisienne pour les saisons **Automne 2003 - Hiver 2004**. Ce programme est présenté dans une brochure qui sera distribuée par Publi-sac les 20, 21 et 22 août prochains.

M. Garon a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une brochure « **deux dans une** » puisqu'on y retrouve les activités qui sont offertes à la population dès cet automne et également celles qui seront offertes à l'hiver 2004. Les citoyennes et les citoyens sont donc invités à conserver cette brochure afin de pouvoir faire des choix judicieux lors de la période d'inscription pour l'automne 2003 mais aussi lors des inscriptions aux activités de l'hiver 2004. Il faut noter qu'il n'y aura pas d'autre publication de brochure pour la session hiver 2004.

« Cette rationalisation de l'information permet des économies appréciables en plus d'être plus efficace, les utilisateurs n'ayant pas à chercher à travers plusieurs documents les services de loisir qui les intéressent », a indiqué M. Garon.

Le maire a rappelé que le secteur des loisirs est l'une des plus belles illustrations des retombées positives de la fusion. « Les citoyennes et les citoyens de Lévis, peu importe leur quartier, ont un accès égal à plus de 260 activités offertes aux quatre coins de la ville. Les tarifs des activités directement sous la responsabilité de la Ville ont été harmonisés de sorte qu'il y a un prix unique pour un enfant qui désire suivre un cours de natation, qu'il vienne de Breakeyville ou de Charny, alors qu'autrefois, les parents devaient assumer une différence appréciable pour couvrir les frais exigés par la Ville propriétaire de la piscine », a souligné M. Garon.

Depuis le regroupement, les efforts d'harmonisation de même que l'excellente collaboration des organismes partenaires de la Ville se sont traduits par une augmentation appréciable de la fréquentation des activités de loisir. Ainsi, on note un accroissement de plus de 50 % aux activités artistiques et socioculturelles, de plus de 20 % aux activités aquatiques et de plus de 10 % aux activités sportives et de plein air de pratique libre.

La population lévisienne peut ainsi profiter d'une panoplie d'activités regroupées dans des domaines diversifiés, notamment les secteurs aquatiques, artistiques et socioculturels, sportifs et de plein air, sans compter les activités libres pour lesquelles il est possible de se procurer une carte d'accès (piscine, badminton, patinage...).

Ajoutons également les activités offertes par les organismes partenaires qui proposent eux aussi, selon leurs propres modalités, tout un éventail de possibilités à celles et ceux qui désirent occuper leur temps libre.

Pour la session **automne** 2003, les inscriptions aux activités offertes par la Ville de Lévis se feront par la poste entre le 23 août et le 29 août inclusivement. Le formulaire qui doit être utilisé se trouve à l'intérieur de la brochure. Plusieurs nouveautés sont au programme dont le Yoga enfants-parents, les cours de danse Baladi et la relaxation athlétique pour ne nommer que ceux-là.

En ce qui concerne la session **Hiver** 2004, le formulaire d'inscription se trouvera à l'intérieur du *Journal Municipal* du mois de novembre et les inscriptions seront prises dès sa parution, jusqu'au 16 décembre 2003.

« Je vous invite à consulter attentivement ce document, qui témoigne des ressources et de la vitalité de notre milieu. Pour se divertir, pour garder la forme, pour apprendre ou tout simplement pour participer à la vie communautaire, ce programme « loisirs » offre une vaste gamme d'activités, accessibles aux résidents et résidentes de tous les quartiers », a conclu M. Garon.

- 30 -

Source : Christian Brière, directeur
Direction des communications
Tél. : 834-6607

Information : Direction de la vie communautaire
Tél. : 839-9561